DÉCISION DU CONSEIL
du 14 février 2000
portant nomination d'un membre suédois du Comité des régions

(2000/155/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 263,

vu la décision du Conseil du 26 janvier 1998 ([1]) portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions,

considérant ce qui suit:

Un siège de membre suppléant du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la démission de Mme Malin Risberg, membre suppléant, portée à la connaissance du Conseil en date du 24 janvier 2000,

vu la proposition du gouvernement suédois,

DÉCIDE:

Article unique

Mme Mona-Lisa Norrman est nommée membre suppléant du Comité des régions en remplacement de Mme Malin Risberg, pour la durée du mandat de celle-ci restant à courir, soit jusqu'au 25 janvier 2002.

Fait à Bruxelles, le 14 février 2000.

Par le Conseil
Le président
J. GAMA

([1]) JO L 28 du 4.2.1998, p. 19.